Fédération Nationale de l'Éducation de la Culture

et de la Formation Professionnelle

**FORCE OUVRIERE**

Section départementale de HAUTE-LOIRE

***Compte-rendu du CDEN du 6 octobre 2017***

**Contrats aidés : un premier recul**

Soumis à la pression intersyndicale unitaire, le préfet et l'IA ont confirmé le premier recul du gouvernement sur la question de la suppression des contrats aidés.

Dans les collectivités: les personnels en contrat aidé exerçant comme aide maternelle, cantinière, à la garderie, ... seront reconduits

Dans l'Education Nationale, les contrats aidés ayant des missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap seront reconduits. Sous la pression de Force Ouvrière, l'Administration a indiqué que l'exercice des missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap sera validé sur attestation du directeur d'école ou du chef d'établissement.

**C'est bien l'action intersyndicale des fédérations de fonctionnaires FO, CGT, FSU, UNSA, Solidaires avec le soutien des Unions Départementales Interprofessionnelles FO et CGT sur une revendication claire qui a permis ce premier recul qui en appelle d'autres.**

**Tous en grève le 10 octobre !**

L'administration a annoncé que 41 postes d'AESH (20 équivalents temps plein) seront créés.

Pour FO, ce ne sont pas des créations mais bien une transformation des postes occupés aujourd'hui par des EVS qui seront occupés demain par des AESH. Le nombre de postes AESH restent cependant bien insuffisants pour réemployer les EVS en fin de droit.

Force Ouvrière a exigé que les EVS en fin de droit soient prioritaires sur ces contrats de droit public.

Les postes occupés par des CAE pour l'aide à la direction, pour la surveillance en collège, pour la maintenance informatique, ... sont purement et simplement supprimés et les personnels iront donc pointer à pôle emploi à la fin de leur contrat. Aucune information n'a été apportée sur les modalités de fonctionnement des services sans ses emplois essentiels.

**FO a porté les revendications:**

* **Pas un contrat aidé au chômage**
* **pour le réemploi de tous dans un cadre statutaire.**

**Carte scolaire : mensonges et démagogie**

**Dans le second degré :**

**Force Ouvrière a dénoncé le fait qu’aucun moyen supplémentaire n’a été attribué pour le rétablissement des enseignements supprimés par la réforme du collège, malgré les annonces du ministre de l’Education Nationale et les engagements pris par l’arrêté Blanquer du 16 juin 2017 : ainsi, sur les 9 demandes des personnels de collèges du département, relayées par FO, aucune n’a été satisfaite**.

**Force Ouvrière a rappelé que la dotation pour les collèges, manifestement insuffisante, a conduit à l’ouverture de certaines classes avec des moyens très insuffisants et en dessous de ce qui est prévu par la réglementation : au collège du Chambon, une classe a été ouverte avec 5h au lieu des 29h réglementaires ;** **FO a dénoncé ce traitement inégalitaire et inacceptable. Les règles de la République s’arrêteraient-elles aux portes du collège du Chambon ?**

L’IA n’a pu apporter aucune réponse satisfaisante, si ce n’est de faire le constat qu’il n’avait pas eu de moyens suffisants.

**Dans le premier degré :**

**Force Ouvrière a défendu tous les dossiers qui lui étaient confiés et dénoncé l'enfumage qui consiste à créer des postes qui ne sont pas pourvus du fait de l'inadéquation entre le nombre de personnels et le nombre de postes existants.**

L'IA a confirmé sa carte scolaire de rentrée, en indiquant dans le même temps que les postes créés ne seront pas pourvus !

Aucun INEAT supplémentaire ne sera accordé, aucun appel à la liste complémentaire ne sera pratiqué.

**Force Ouvrière a voté contre les propositions démagogiques de Monsieur l'Inspecteur d'Académie**

**FSU et UNSA se sont abstenues**

**Force Ouvrière a obtenu que l'IA intervienne afin de pouvoir laisser un TR en appui aux collègues de Saint Beauzire à plein temps.**

**Dispositifs RELHAIS :**

L'administration a soumis au vote une réorganisation de ce dispositif sur Le Puy et Monistrol.

Force Ouvrière a indiqué que ce dispositif n'ayant pas été présenté au CTSD et qu'une opacité flagrante régnant sur les modalités de création des postes, elle ne prendrait pas part au vote sur ce sujet.

Force Ouvrière a rappelé qu'elle attendait toujours la note explicative sur le poste de coordonnateur des Gouspins promis par Monsieur l'IEN ASH.

**Pont de l’ascension**

**Force Ouvrière a rappelé le vœu adopté par FO et la FSU lors du CTSD pour que le pont de l'ascension soit accordé à tous les personnels, dans tous les établissements, sans rattrapage.**

L'IA a indiqué que cette décision serait prise par Madame la recteur de la grande académie.

**FO s'est inquiétée de ce transfert de compétence vers l'hyper-académie et a rappelé son opposition à la réforme territoriale.**

FO a rappelé son attachement au calendrier national.

**Rythmes scolaires**

L'IA a présenté les nouvelles organisations du temps scolaire des écoles du département. Le patchwork d'organisations différentes de la semaine laisse éclater au grand jour ce qu’est l'école territoriale.

 Force Ouvrière a condamné cette multitude d'organisations différentes qui place l'école et les collègues sous la coupe des majorités locales contre le cadre national. Elle a indiqué la volonté des personnels de rester fonctionnaire d'Etat et de revenir à une unité de fonctionnement dans toutes les écoles en défense du statut particulier des PE.

**Force Ouvrière a rappelé les revendications :**

* **Pour le retour à 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pour tous, partout, sur 36 semaines, dans un cadre national**
* **l'abandon des PEDT**
* **la défense du statut général de Fonctionnaire et du statut particulier des PE**